

Nouveaux produits de synthèse identifiés en France depuis 2000

NOTE D'INFORMATION SINTES

ACTUALISÉE LE 1^{ER} JUIN 2015

Thomas Néfau, Magali Martinez

Cette note est un inventaire des nouveaux produits de synthèse (NPS) répertoriés par l'ensemble des partenaires du réseau SINTES (Système d'identification national des toxiques et des substances) de l'OFDT.

Au total, 195 NPS ont été identifiés au moins une fois sur le territoire français depuis l'année 2000. Le nombre d'identifications est en constante augmentation entre 2008 et 2014 avec un accroissement important à partir de 2011 (graphique 1). En 2014, 56 substances ont été identifiées pour la première fois en France soit environ 1,5 fois plus qu'en 2013 (38 substances).

Compte tenu du décalage éventuel entre le moment où le produit est saisi ou collecté, son identification et la transmission des informations, ce total est encore susceptible d'évoluer.

Les cannabinoïdes de synthèse (cannabis synthétique), les cathinones et les phénéthylamines restent toujours les familles chimiques les plus représentées (tableau 2). La catégorie « Autres » est aussi en forte augmentation, avec de plus en plus de molécules issues de nouvelles familles chimiques comme les arylcyclohexylamines (similaires à la kétamine, par exemple la méthoxétamine) et les arylalkylamines (par exemple, le 6-APB) ou encore les nouvelles benzodiazépines.

À titre de comparaison, dans l'Union européenne, au cours de l'année 2014, 101 nouveaux produits de synthèse ont été identifiés. Ce nombre est en constante augmentation : 2008 (n=13), 2009 (n=24), 2010 (n=41), 2011 (n=49), 2012 (n=73), 2013 (n=81).

Il faut souligner que ces données et notamment le nombre de molécules dans chaque classe chimique reflètent la variété de l'offre et non les consommations, certaines substances étant beaucoup plus fréquemment consommées que d'autres.

Tableau 1 - Nombre de substances par famille chimique ayant été identifiées en France (de 2000 à mai 2015)

Familles	2000 à 2007	2008 à 2011	2012 à mai 2015	Exemples de substances emblématiques de chaque famille
Cannabinoïdes	0	8	44	THC*
Cathinones	1	13	27	Cathinone*, pyrovalérone*
Phénéthylamines	8	11	18	Amphétamine*, MDMA*, méthamphétamine*, 2C-B*
Tryptamines	4	3	8	DMT*
Pipérazines	4	1	3	BZP*
Opioides	0	0	5	Héroïne*
Autres	2	6	29	Bromodragonfly
Total général	19	42	134	

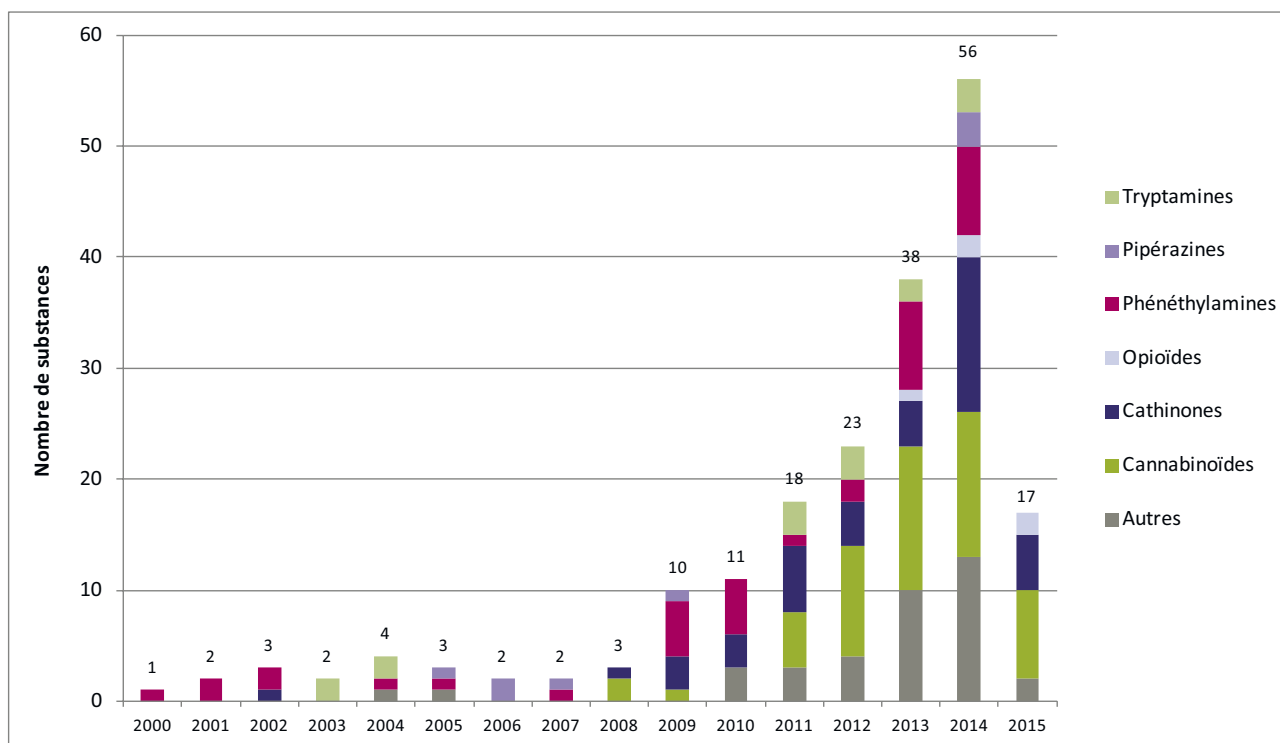
Source : SINTES 2015

* classé comme stupéfiant en France

Les principaux acteurs et partenaires du dispositif SINTES sont :

- Le réseau SINTES (dispositif d'observation des substances de l'OFDT) : les collectes de substances sont effectuées auprès d'usagers par des professionnels travaillant dans le champ socio-sanitaire. Les échantillons sont analysés par le laboratoire de toxicologie du CHU de Lille, le laboratoire du CHU de Caen (réseau CEIP), le SCL (Service commun des laboratoires) laboratoire de Paris et le LPS de Marseille.
- Le SCL de Paris : analyse les substances saisis par les douanes et centralise les informations analytiques de l'ensemble des SCL.
- L'INPS (Institut National de la Police Scientifique) : analyse et centralise à travers le Fichier STUPS les analyses des produits réalisées par l'ensemble des laboratoires de police scientifique.
- Autres laboratoires, partenaires ponctuels.

Graphique 1- Nombre de substances identifiées en France par famille et par année depuis 2000 jusqu'en mai 2015



Source : SINTES 2015.

Tableau 2 - Liste des NPS identifiés sur le territoire français et signalés à l'OFDT entre 2000 et mai 2015 (*classés comme stupéfiants en France)

Cannabinoides	Cathinones	Phénéthylamines	Tryptamines	Pipérazines	Opioides	Autres
2008	2002	2000	2003	2005	2013	2004
CP47,497 (C8+C10)*	Bupropion	4-MTA*	AMT	mCPP	AH-7921	Asarone
JWH-018*	2008	2001	DMT	2006	2014	2005
2009	Mephedrone*	2C-B*	2004	pCPP	Acetylfentanyl	Tiletamine*
JWH-073*	2009	2C-T-7*	5-MeO-DIPT	TMFPP*	Despropionyl-o-fluoro fentanyl	2010
2011	3-FMC*	2002	5-MeO-DMT	2007	2015	MDAI
AM-2201*	4-FMC*	TMA-2*	2011	DBZP	Ocfentanil	pFBT
JWH-019*	Methylone*	2C-T-2*	4-AcO-DMT	2009	o-desmethylnormadol	x-APB
JWH-122*	2010	2004	4-AcO-MIPT	pFPP		2011
JWH-210*	4-MEC *	2C-I*	DIPT	2014		x-MeO-PCP
JWH-250*	Etcathinone*	2005	2012	3,4 CTMP		Methiopropamine
2012	MDPV *	MDHOET	5-MeO-DALT	Methoxypiperamide		Methoxetamine*
HU-331	2011	2007	5-MeO-DMT	MBZP		2012
JWH-081*	BMDB*	N methyl PEA	5-MeO-MIPT			2-AI
JWH-122 [5-fluoropentyl]*	Butylone*	2009	2013			5-APDB
JWH-122 N[4-pentenyl]*	Ethylone*	DOB	4-HO-MIPT			Etqualone
JWH-200*	α-PVP*	DOC	5-MeO-Tryptamine			Ethylphenidate*
RCS-4	Pentylone*	4-FMP* ou 4-FA*	2014			2013
UR-144	Pentedrone*	PMMA*	4-ACO-DIPT			2-DPMP
UR-144 (-2H)	2012	1-Phenethylamine (1-PEA)	4-HO-DET			5-MAPB
5F-UR-144 (XLR-11)*	bk-MDDMA*	2010	4-HO-MET			Flubromazepam
Methanandamide	MDPPP*	2C-D				Phenibut
2013	Isoethcathinone*	2C-E				x-APDB
5F-AB-PINACA	N-ethylbuphedrone*	4-FMA				x-MAPB
5F-PB22	2013	4-MA *				x-EAPB
AB-FUBINACA	MDPPP*	Ethylamphetamine*				N-ethylnorketamine
AB-PINACA	MPHP*	2011				2-Meo Ketamine
AKB-48	α-PBP*	3,4 DMMA				Methoxyphenidine
AKB-48F	α-PVT*	2012				2014
APICA	2014	25I-NBOMe				4,4'-DMAR
JWH-203	4F-Pentedrone	2C-P				5-IAI
JWH-307	3-MMC*	2013				LSZ
PB-22	4-EMC	25B-NBOMe				Mephetramine
Quchic	MBDB*	25C-NBOMe				Diclazepam
RH-34	2-FMC*	25H-NBOMe				Etizolam
STS-135	3-CMC*	2C-C				N-methyl-2AI
2014	3-MeOMC*	bk-2C-B				Methylnaphthidate (HDMP-28)
JWH-018 indazole analogue	4-EEC*	Escaline				Pramiracetam
AM-2201 indazole	4-MeO-α-PEP*	Proscaline				2-Meo-Diphenidine
AM-2232	4-methyl-N,N-diethylcathinone	DMA-NBTOMe				3-MeO-PCP
JWH-018 adamantyl carboxamide /	4-methyl-N-ethylnorpentedrone	2014				D2PM
JWH-018 quinolinecarboxylate analogue (PB-22)	Brepheдрone (4-BMC)*	bk-MPA				Diphenidine
AM-1220	F-α-PVP	Allylescaline				2015
5-Cl-UR-144	α-PEP (PV8)*	25D-NBOMe				2-MAPB
5F-AMB	2015	2C-B-FLY				3F-Phenmetrazine
AB-CHMINACA	2-MMC*	2-FMA				
FUB-PB-22	Dipentylone*	2-Phenethylamine				
SDB-006	MDPPP*	3C-E				
THJ-2201	MDPBP*	N-methyl-bk-MMDA				
2015	nor-Mephedrone (4-MC)*	4-chloroamphetamine				
CUMYL-THPINACA						
AM-6527						
1-(5-fluoropentyl)-3-(pyrrolidine-1-carbonyl)-1-H-indole						
2-[[1-(5-fluoropentyl)-5-(4-fluorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]formamido]-3-methylbutanamide						
FUB-JWH 018						
MDMB-CHMICA						
NM-2201						
THJ-018						

Sources : SINTES / OFDT, SCL – Laboratoire de Paris (analyse des saisies des douanes)/ INPS - Institut national de la police scientifique – Fichier STUPS (analyse des saisies de la police), Centre addictovigilance de Caen, Laboratoire de Toxicologie et Génopathie de Lille.